

# **APPEL D'OFFRES**

**MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE DU GROUPE BPIFRANCE  
RECOURS A UNE PRESTATION DE CONSEIL**



## 1. Type de procédure

Cette procédure est un marché privé, passé en appel d'offres ouvert à l'issue de laquelle l'offre la mieux-disante sera retenue par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

## 2. Préambule

**Le commanditaire sera Bpifrance SA** société anonyme au capital de 20 847 285 577,04 Euros dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 507 523 678.

Bpifrance, partenaire de confiance des entrepreneurs, a pour mission de contribuer à faire de la France un pays d'innovation et d'entrepreneurs.

L'action de Bpifrance s'articule autour de six métiers complémentaires :

- le soutien de l'innovation ;
- la garantie des financements bancaires et des interventions des organismes de fonds propres ;
- le financement des investissements et du cycle d'exploitation aux côtés des établissements bancaires ;
- le financement en fonds propres pour renforcer le capital ;
- l'accompagnement des entreprises et de leurs dirigeants ;
- l'assurance export à travers sa filiale Bpifrance Assurance Export.

Cette spécificité lui permet de proposer un continuum de solutions de financement, d'assurance et d'accompagnement afin de permettre aux entreprises françaises de bénéficier d'un soutien quelle que soit leur taille, à toutes les étapes clefs de leur développement : création, R&D, croissance, internationalisation ou encore transmission, avec pour chacune de ces étapes, des impacts avérés sur la croissance de l'activité et l'emploi.

L'article 1 de la Loi du 31 décembre 2012 relative à la création de Bpifrance rappelle l'une des missions fondamentales de Bpifrance : le soutien à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique. Depuis sa création, Bpifrance s'est avéré être un acteur majeur du financement des entreprises et des projets dédiés à la transition écologique et énergétique, que le groupe soutient à travers un large panel d'outils spécifiques ou non, dans une logique de continuum.

Face aux conséquences de l'accélération du réchauffement climatique et au risque induit par une remise en cause de modèles et d'activités économiques, il est nécessaire d'amplifier les financements (au sein du portefeuille actuel ou futur) vers les entreprises à faible impact carbone, vers celles dont le business model vise à combattre et/ou réduire les effets du changement climatique, et en tout état de cause d'accompagner les entreprises dans leur transition.

Dans le cadre de la conduite de son exercice stratégique 2019, Bpifrance a souhaité renforcer son action en faveur de la lutte contre le changement climatique en déployant un ambitieux plan Climat.



### 3. Contexte de la mission de mesure de l’empreinte carbone du Groupe Bpifrance

La déclinaison opérationnelle du plan climat lancé en septembre en 2019 par Bpifrance prévoit une mesure de l’empreinte carbone des portefeuilles du groupe. A ce jour, seul le portefeuille d’entreprises cotées donne lieu à une mesure et un suivi annuel de l’empreinte carbone, sur la base des données publiées. Cette mesure est intégrée au rapport annuel RSE de Bpifrance S.A (chapitre DPEF).

Bpifrance ambitionne de bâtir une méthodologie afin d’appréhender et de suivre l’évolution de l’empreinte carbone de ses activités de financement, d’investissement et d’assurance export.

### 4. Objet de la prestation

**Les candidats sont appelés à formuler une offre de services autour de 2 volets, Bpifrance pouvant décider de ne retenir l’offre d’un candidat que sur le seul 1<sup>er</sup> volet**

#### Volet 1

Le candidat:

- a. proposera à Bpifrance un cadre méthodologique aligné sur les meilleurs standards de place et adapté à la mesure de l’empreinte carbone des différents portefeuilles de Bpifrance (financement, assurance et investissement)<sup>1</sup> ;

Cette méthodologie prendra notamment en compte les spécificités propres à chacune des lignes métiers de Bpifrance, et s’appuiera sur les données disponibles, publiées par les entreprises, et/ou, à défaut sur un modèle de calcul statistique ou d’extrapolation robuste et auditable.

La méthodologie définie demeurera la propriété pleine et entière de Bpifrance, qui devra pouvoir la mettre en œuvre, dans le cadre du suivi annuel de l’empreinte carbone de ses portefeuilles, soit en interne, soit en en déléguant l’exécution.

La stabilité du modèle proposé sera un critère clef dans la sélection du prestataire, étant précisé que celui-ci devra pouvoir aisément être audité.

- b. A l’appui de la mise en place de cette méthodologie, réalisera le 1er exercice de mesure des émissions du portefeuille susvisé.

#### Volet 2

Le candidat proposera des pistes de réduction de l’empreinte carbone des portefeuilles de Bpifrance alignés avec les objectifs internationaux, européens, et nationaux.

Afin de respecter le calendrier de mise en œuvre du plan climat de Bpifrance, les propositions devront être envoyées au plus tard le vendredi 29 novembre à minuit.

En complément de ce cahier des charges, les équipes de Bpifrance fourniront aux cabinets qui postuleront toutes les informations nécessaires au calibrage adéquat de leur offre.

---

<sup>1</sup> Le candidat pourra se référer au bilan d’activité et aux rapports annuels des entités constituantes de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/Espace-Investisseurs>



## 5. Modalités de l'accompagnement

### 1) Lieu de la prestation

La prestation sera réalisée dans les locaux du prestataire.

### 2) Présentation de l'offre

L'offre précisera :

- le nom et l'adresse du titulaire ;
- les compétences et expériences dans le domaine de l'accompagnement et du conseil en transition écologique et énergétique des entreprises et de la mesure d'empreinte carbone, notamment pour le secteur financier ;
- la composition de l'équipe en charge du projet ainsi que la désignation d'un chef de projet. Les identités et CV des différents membres de l'équipe projet figureront dans le dossier ;
- la proposition détaillée (méthodologie, périmètre...) sur la base du présent cahier des charges ;
- l'échéancier détaillé de la mission et le nombre de jours de titulaire, un devis détaillé ainsi que le coût total HT et TTC de la mission ;
- les outils et moyens mobilisés pour la mission.

### 3) Durée d'exécution et Planning de la mesure de l'empreinte carbone de Bpifrance

La prestation aura une durée d'exécution calendaire minimale de 4 mois. Le planning prévisionnel de la prestation se déroulera comme suit :

- Mi-décembre 2019 : réunion de lancement et début de la prestation ;
- Mi-janvier 2020 : livraison des données par Bpifrance ;
- début mars 2020 : livraison des premiers résultats de l'empreinte carbone ;
- fin avril 2020 : fin de la prestation et remise des livrables finaux.

### 4) Modalités de paiement

Les sommes dues au titulaire de la prestation seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

La facturation sera adressée à **Bpifrance SA** intervenant tant en son nom qu'au nom de ses filiales.

### 5) Livrables

Les livrables intermédiaires et finaux (date et contenu) devront être précisés dans l'offre du candidat. En plus du résultat global, il est attendu des résultats clairs et propres à chaque métier concerné par cet exercice de mesure.

### 6) Cession de droits

Le titulaire retenu cédera à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation.

## 6. Déroulement de l'appel d'offres

### 1) Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de minimum 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.



## 2) Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux documents transmis (hors ceux relevant du domaine public), aux objectifs et aux modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause. Un accord de confidentialité devra être signé lors de la contractualisation.

## 3) Demande de renseignements et documents complémentaires

- Thomas SALEH: [thomas.saleh@bpifrance.fr](mailto:thomas.saleh@bpifrance.fr)
- Catherine MAILLE: [catherine.maille@bpifrance.fr](mailto:catherine.maille@bpifrance.fr)

## 4) Contenu des réponses

**Les réponses au présent appel d'offres seront rédigées en français et sont attendues pour le vendredi 29 novembre 2019, minuit** à l'adresse électronique suivante : [thomas.saleh@bpifrance.fr](mailto:thomas.saleh@bpifrance.fr)

Le courriel aura pour objet « APPEL D'OFFRES – Mesure de l'empreinte carbone de Bpifrance – Proposition d'accompagnement » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Le candidat fournira à l'appui de son offre, assortie des coûts évalués :

- un dossier de présentation complet de sa candidature, mettant en avant son expertise dans les domaines requis (cf. supra 5.2);
- une liste exhaustive de références de contrats ou de missions similaires ;
- un ou plusieurs exemples de travaux effectués, sous couvert de confidentialité ;
- un ou des CV types de prestataires (sous-traitance partielle à préciser) susceptibles d'intervenir dans cette mission d'étude ;
- un extrait K Bis, avec les documents relatifs aux pouvoirs de personnes habilitées à les engager avec copie du jugement, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- la justification de la régularité de sa situation fiscale et sociale.

Les candidats communiqueront une adresse courriel authentifiée et sécurisée. Cette adresse courriel sera également utilisée pour la conduite des échanges et pour communiquer la décision d'attribution de l'étude.

Les dossiers, qui seraient reçus par voie électronique et/ou par courrier après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

## 7. Critères d'attribution

Le ou les candidats seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous. Une réponse peut être soumise par un consortium de prestataires.

Bpifrance se réserve le droit de convoquer les candidats ayant présenté les meilleures offres en vue d'une audition et d'une négociation avant le choix du titulaire. **Cette audition aura lieu début décembre 2019 (dates susceptibles d'être modifiées).**

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

- |   |      |
|---|------|
| • critère 1 : Compétences sur la mesure de l'empreinte carbone            | 30 % |
| • critère 2 : Expériences antérieures dans des missions équivalentes      | 25 % |
| • critère 3 : Méthodologie déployée et capacité à respecter le calendrier | 25 % |
| • critère 4 : Conditions financières de la proposition                    | 20 % |